

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 27/06/2017

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 21/07/2016

## BLACK HORSE 50/50

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

#### 1.1. Identification de produit

BLACK HORSE 50/50

**Nom commercial** : BLACK HORSE 50/50

REFERENCE : **PTA 0**

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Liquide de recharge pour cigarettes électroniques.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SOLEVAN FRANCE  
14, rue Christophe COLOMB  
94370 SUCY EN BRIE  
Tél:01 78 12 17 17  
Email :dahansteven@hotmail.fr

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit n'est pas concerné.

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Matière non classée

#### 2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Matière non classée

#### 2.3. Autres dangers

NON CONCERNE

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 27/06/2017

BLACK HORSE 50/50

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 21/07/2016

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produit non réglementé.

### 3.1. Substances

NON CONCERNE

### 3.2. Mélanges

| Matière                                    | C.A.S                 | EINECS    | Symbole danger         | Pourcentage % |
|--|-----------------------|-----------|------------------------|---------------|
| 2,3,5-TRIMETHYLPYRAZINE                    | 14667-55-1            | 238-712-0 | ATO4 - H302            | [ 0-5 ]       |
| 2,3-DIMETHYLPYRAZINE                       | 5910-89-4             | 227-630-0 | ATO4, FL3 - H226, H302 | [ 0-5 ]       |
| ETHYL MALTOL                               | 4940-11-8             | 225-582-5 | ATO4 - H302            | [ 0-5 ]       |
| ETHYL VANILLINE                            | 121-32-4              | 204-464-7 | EDI2 - H319            | [ 0-5 ]       |
| MCP (METHYL CYCLOPENTENOLONE ou CYCLOTENE) | 80-71-7<br>(765-70-8) | 201-303-2 | ATO4 - H302            | [ 0-5 ]       |
| VANILLINE                                  | 121-33-5              | 204-465-2 | EDI2 - H319            | [ 0-5 ]       |

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

**Contact avec les yeux :** Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

**En cas d'ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Vêtements souillés :** Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

NON CONCERNE

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

CO<sub>2</sub>, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Classe d'inflammabilité :** Le produit n'est pas inflammable..

**Prévention :** Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

## 6. MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 27/06/2017

BLACK HORSE 50/50

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 21/07/2016

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

### Pour les non-secouristes

A cause des solvants organiques contenus dans le mélange, éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

*Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.*

## 6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Éviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- À l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

## 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

### 8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique :** Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les aliments, boissons.

### Équipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Protection non requise.
- Protection des yeux : Protection non requise.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ASPECT : **Liquide**

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 27/06/2017

BLACK HORSE 50/50

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 21/07/2016

ODEUR :

**Caractéristique**

COMPOSITION :

**Glycérine, Monopropylène glycol, Substances aromatisantes, Préparations Aromatisantes**

DENSITE RELATIVE :

**[1.120 ; 1.160]**

INDICE DE REFRACTION :

**[1.425 ; 1.455]**

POINT ECLAIR EN C :

**61**

USAGE :

**POUR DENREES ALIMENTAIRES - NE PEUT ETRE CONSOMME EN L'ETAT**

REGLEMENTATION :

**Arôme selon règlement CEE n 1334/2008**

CONDITIONS DE STOCKAGE :

**En emballage clos à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité**

DATE LIMITE D'UTILISATION

**24 mois**

OPTIMALE :

## **9.2. Autres informations**

NON CONCERNE

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### **10.1. Réactivité**

NON CONCERNE

### **10.2. Stabilité chimique**

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

### **10.4. Conditions à éviter**

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique ( brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux.

Eviter :

- l'accumulation de charges électrostatiques
- la chaleur
- des flammes et surfaces chaudes
- l'exposition à la lumière

### **10.5. Matières incompatibles**

NON CONCERNE

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

**Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Produits de décomposition dangereux** : Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Information toxicologiques** : Aucune donnée disponible.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 27/06/2017

BLACK HORSE 50/50

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 21/07/2016

## Informations Toxicité Aigue :

- **Orale**

Non Déterminée

- **Inhalation**

Non Déterminée

- **Cutanée**

Non Déterminée

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### **12.1. Toxicité**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

NON CONCERNE

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

NON CONCERNE

### **12.4. Mobilité dans le sol**

NON CONCERNE

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

NON CONCERNE

### **12.6. Autres effets néfastes**

NON CONCERNE

## 13. ELIMINATION

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Produit** : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages non nettoyés** : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

### **14.1. Numéro ONU**

ADR : NON\_REGLEMENTE

IMDG:NON\_REGLEMENTE

IATA :NON\_REGLEMENTE

### **14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

ADR : NON\_REGLEMENTE

IMDG:NON\_REGLEMENTE

IATA :NON\_REGLEMENTE

### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

ADR : NON\_REGLEMENTE

IMDG:NON\_REGLEMENTE

IATA :NON\_REGLEMENTE

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 27/06/2017

BLACK HORSE 50/50

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 21/07/2016

## **14.4. Groupe d'emballage**

ADR : NON\_REGLEMENTE

IMDG:NON\_REGLEMENTE

IATA:NON\_REGLEMENTE

## **14.5. Dangers pour l'environnement**

IMDG : NON\_REGLEMENTE

## **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

NON\_REGLEMENTE

## **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

NON\_REGLEMENTE

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le produit n'est pas concerné.

### **15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

NON CONCERNE

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.